

Transformer nos modèles productifs : une nécessité pour l'avenir

TRAVAUX

PUBLIÉE LE 27/03/2025

Saisine liée :

NOS MODÈLES PRODUCTIFS FACE AUX ENJEUX DE TRANSFORMATION : QUELS DÉFIS POUR L'AVENIR ?

Formation de travail liée : COMMISSION ÉCONOMIE ET FINANCES

Avis adopté "Nos modèles productifs face aux enjeux de transformation : quels défis pour l'avenir ?"

L'actualité nationale et internationale le montre un peu plus chaque jour : la question de l'accélération de la reconquête de l'autonomie stratégique française, de la réindustrialisation et de ses impératives transitions écologiques, technologiques et numériques se pose plus que jamais. Comment adapter et transformer nos modèles productifs pour y faire face ?

A travers cet avis, le CESE propose 16 préconisations pour assurer une production durable et compétitive de nos biens et de nos services.

L'avis a été adopté en séance plénière le mercredi 26 mars 2025 avec 116 voix pour et 5 abstentions.

[Lire l'avis](#)

[Lire l'essentiel de l'avis](#)

Comment rendre notre production durable et compétitive ?

La réélection de Donald Trump et le protectionnisme américain ; le sommet pour l'action sur l'Intelligence Artificielle et les questions que cette dernière soulève pour l'économie, l'emploi, le climat ; le "Rapport Draghi" et ses préconisations d'investissements massifs en Europe ; la nouvelle boussole pour la compétitivité européenne ; la conférence de Munich sur la sécurité avec le discours du vice-président américain JD Vance sur la démocratie européenne ; ou encore les récents débats autour d'une industrie européenne de défense...

Voilà autant d'actualités brûlantes des derniers mois qui sont venues percuter les travaux de la [commission Economie et Finances](#) du CESE sur les modèles productifs. En France, l'industrie représente 10% du PIB, 50% du déficit commercial (hors énergie et matériel militaire) et 75% de la Recherche & Développement (R&D). Pour la première fois depuis 2022, le baromètre industriel de l'Etat pointe un recul de créations nettes de nouvelles usines.

Ce contexte français et l'actualité internationale impose plus que jamais la nécessité d'avoir une industrie française forte et de retrouver une autonomie stratégique vis-à-vis du reste du monde. **Comment nos modèles productifs peuvent-ils relever à la fois les défis d'autonomie stratégique et de réindustrialisation de la France, mais aussi ceux de la transition écologique et de la transition technologique et numérique ?**

? Modèle productif ? Selon l'Union européenne, un modèle productif est "un cadre structuré qui intègre les technologies, les compétences et les infrastructures et politiques publiques pour soutenir la production durable et compétitive de biens et de services. Ce modèle doit être flexible et adaptable pour répondre aux défis économique, sociaux et environnementaux."

C'est tout l'objet des travaux de la commission Economie et Finances du CESE, qui a rendu ses préconisations le 26 mars 2025 afin d'identifier les **leviers sur lesquels agir pour assurer une production durable et compétitive de nos biens et de nos services, tout en restant en cohérence avec le modèle de société auquel on aspire.**

Pour travailler son avis, le CESE s'est appuyé sur :

*des auditions d'experts du sujet, comme **Olivier Lluansi, Vincent Aussilloux, Pierre Veltz**, ou encore **Philippe Aghion***

un déplacement sur le Campus des Métiers et Qualifications - Industrie du futur Île-de-France

*une démarche prospective réalisée avec le cabinet **Futuribles**, afin d'enrichir l'avis d'éclairages prospectifs à 2040*

Des atouts fragiles et des faiblesses structurelles

Pour relever ces défis, le CESE constate que la France possède tout d'abord de **nombreux atouts, mais teintés de vulnérabilité** :

des infrastructures du qualité (routes, ferroviaires, 5G...) mais qui nécessitent continuellement de la maintenance et de la modernisation

une énergie décarbonée abondante mais chère

des normes et standards élevés garantissant des produits et services de qualité, mais pesant sur notre compétitivité vis-à-vis d'importations soumises à des règles moins strictes

des grands champions internationaux dans de nombreux secteurs (agroalimentaire, luxe, aéronautique, énergie, télécommunications, automobile...) mais pourraient investir plus et créer plus d'emplois

une myriade de PME et TPE qui doivent vers le saut vers l'industrie 4.0, c'est-à-dire l'industrie du futur

des territoires très dynamiques et une forte attractivité, mais qui décline.

Le CESE a également identifié plusieurs faiblesses structurelles qui restent à résoudre :

un sous-investissement dans les outils de production

des efforts insuffisants de Recherche et Développement (R&D), avec des faiblesses sur les technologies de pointe et les innovations de rupture

une pénurie de compétences dans l'industrie et des difficultés à recruter des profils immédiatement qualifiés : on compte 1 million de personnes à recruter dans les 10 ans pour faire passer l'industrie de 10% du PIB à 12 ou 13%

une complexité et une lourdeur administratives faisant obstacle à la transformation et à la compétitivité des entreprises

un enjeu énergétique, tant sur notre dépendance aux énergies fossiles qu'au retard de déploiement des énergies renouvelables et du coût élevé de l'électricité

une compétitivité en berne

[En savoir plus sur les travaux](#)

Comment construire un modèle de production ambitieux, adapté aux défis d'avenir ?

Le CESE a formulé 16 préconisations d'action concrètes, permettant de mettre en place sur le temps long des mesures destinées à la construction de nouveaux modèles productifs, résolvant les vulnérabilités et les fragilités de notre production actuelle. Ces préconisations s'organisent autour de 5 axes.

1. Renforcer notre stratégie industrielle : priorisation, gouvernance, durabilité

? Comment ?

Le CESE propose d'organiser des Assises de l'industrie et de l'innovation avec toutes les parties prenantes, pour se pencher sur les questions du produire « quoi », « comment » et « où », et établir un programme d'actions.

Le CESE recommande également l'améliorer la gouvernance industrielle à travers un renforcement du rôle et de la représentation du Conseil National de l'Industrie (CNI) et des Comités Stratégiques de Filières (CSF) qui déploient les politiques publiques industrielles.

Pour accélérer la réindustrialisation notamment sur des aspects stratégiques, le CESE préconise également de favoriser les « mode projets » plus agiles, sur des modèles type ARPA, d'utiliser le levier de la commande publique en proposant à des projets européens sélectionnés d'intégrer des écosystèmes pluridisciplinaires innovants et motivants.

Cette dynamique ne doit pas pour autant avoir d'impact délétère sur la transition écologique : le CESE demande à l'Etat de s'assurer que les financements publics octroyés soient compatibles avec le respect des 9 limites planétaires, et plus précisément avec la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC), en s'appuyant sur le Secrétariat Général à la Planification Ecologique (SGPE) dont l'action doit être renforcée sous le pilotage du Premier ministre.

2. Soutenir la vitalité de nos territoires

? Comment ?

Le CESE propose d'attirer davantage d'épargne privée française et européenne pour financer les projets économiques stratégiques, notamment en créant un **Livret d'épargne industrie** qui devra offrir des avantages compétitifs au consommateur, et en développant les fonds régionaux avec une collecte de l'épargne individuelle localement.

Le CESE propose également de renforcer le rôle des régions en matière économique et financière, en leur permettant de piloter des programmes de financement et de soutien aux PME et ETI en corrélation avec les axes stratégiques de l'Etat.

Il préconise également d'accorder davantage de financement en faveur de la réhabilitation des friches, en augmentant notamment les budgets du Fonds vert et du FEDER pour rendre davantage de foncier disponible aux entreprises.

3. Soutenir l'innovation et les aides aux entreprises

? Comment ?

Le CESE propose d'accompagner davantage les PME et TPE industrielles dans leur transition numérique et écologique en simplifiant leurs démarches administratives pour faciliter l'obtention d'aides et de financements, et en améliorant l'efficacité du Crédit Impôt Recherche (CIR) afin qu'ils y aient un accès renforcé et que les recherches associées soient plus en lien avec les priorités stratégiques nationales.

Pour améliorer la compétitivité des entreprises françaises et transformer le champ concurrentiel pour le rendre plus équitable, le CESE appelle à la mise en place effective des clauses miroirs dans l'ensemble des accords commerciaux de l'UE.

4. Attirer, éduquer, former aux métiers de l'industrie

? Comment ?

Face à la forte pénurie de recrutement dans le secteur industriel, le CESE appelle à la mobilisation pour renforcer l'attractivité des métiers à travers des campagnes de communication et en facilitant les stages et les périodes de formation en entreprise industrielle, ainsi qu'en rétablissant la technologie dès la 6^{ème} pour donner le goût des sciences et de la technologie.

5. Renforcer la dynamique du dialogue social

? Comment ?

Le dialogue social est clé pour favoriser la dynamique et l'acceptation du changement au sein des entreprises industrielles : le CESE propose de renforcer le rôle des administrateurs salariés dans la définition des orientations stratégiques des entreprises et dans la garantie d'une meilleure prise en compte des enjeux sociaux et environnementaux.

Il appelle également les partenaires sociaux à rédiger des accords au niveau des branches et des entreprises mettant en avant les enjeux environnementaux et de transformation afin qu'ils soient systématiquement abordés dans le cadre des négociations.

Les rapporteurs

Pascal Guihéneuf est conseiller du CESE, membre du groupe de la CFDT, Ingénieur Recherche & Développement et Délégué Syndical Central CFDT chez Nokia.

Michèle Salvadoretti est conseillère du CESE, membre du groupe des Entreprises, représentante de la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME), Trésorière Nationale de Mobilians et directrice générale de la société Q-Park France.